



Mairie de Bougnon
Grande rue
70170 BOUGNON

Conseil municipal du 17 octobre 2014
20h30

Désignation d'une secrétaire de séance :
VALOT Valérie

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU VENDREDI 17 OCTOBRE 2014

Présents : HUGEDET Didier, VALOT Valérie, RENAUDIN Philippe, THOUILLEUX Gérard, ARNOULD Michael, LÉBOUBE Bernard, VON FELTEN Karl, AUBRY Patricia, GATEY Anne, PAUSET Christophe, GROSJEAN Françoise, GROSHENRY Bernard, ETIENNE Françoise.

Excusés : BRINGOLD Ludovic, MIGNOT Fabrice.

13 votants

ADOPTION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 5 SEPTEMBRE 2014

Cf. document joint : adopté à l'unanimité.

❖ Décision modificative adhésion association mission locale

(Accompagné les jeunes de 16 à 25 ans)

Il avait été budgété la somme d'1€ par habitant, à l'issue du dernier CA de l'association (fin juin) le tarif a été réévalué à 1€10.

Délibération : adopté à l'unanimité.

❖ TAXE D'AMENAGEMENT 2015

En 2011, la TLE a été transposée en taxe d'aménagement "TA", nous avons délibéré afin de confirmer le taux maximal de 5% de la part communale.

Cette décision avait une durée de validité de 3 ans, il nous faut donc délibérer de nouveau pour confirmer (ou modifier) ce taux, d'une part et délibérer sur d'éventuelles exonérations d'autre part.

Délibérations :

Confirmation du taux à 5 % : adopté à l'unanimité.

Exonération de TA pour toutes constructions entre 5 et 20 m² de type abri de jardin : adopté à l'unanimité.

❖ AFFOUAGE 2015

Certains points à rappeler à nos affouagistes et à délibérer :

- bois sur pied (préciser dans le règlement de l'ONF)
- par feu (foyer)
- à partir du 1/11 au 30/10 pour bénéficier de l'affouage
- règlement de l'exploitation
- procédure de tirage au sort

Délibération sur l'ensemble : adopté à l'unanimité.

Pour info, vente de bois 2014 réalisée le 08 octobre : bois (206 m³ - essentiellement du hêtre) vendus pour 12 125€ (estimation ONF 10 500€) prix de retrait 12 000€.

❖ SIED réseaux fils nus

Proposition du SIED concernant la sécurisation des réseaux des rues de la Piquotte, de Grattery et des Griots : remplacement d'environ 320m de réseau ligne aérienne basse tension en conducteurs nus par des câbles isolés pré assemblés.

Ces travaux sont de la compétence du SIED, ils correspondent à un montant de 24 230 €, totalement pris en charge par ce dernier.

Délibération : adopté à l'unanimité.

❖ CONGES MALADIE DE Mr CROCHETET JEREMIE

Nous avons eu la confirmation par la société SOFCAP de notre prise en charge, ils attendent la décision de la commission de réforme pour procéder à notre indemnisation sur le poste de Mr Charpentier Patrick. SOFCAP (assurance pour couvrir l'absence des employés) sont d'accord pour le remboursement et la prise en charge hormis les indemnités de déplacement de Mr Charpentier et hormis le financement du SERVICE de remplacement.

Pour la suite du dossier, la société SOFCAP ne nous indemniserait donc plus sur ce complément de poste, ce qui nous oblige à budgéter un ½ emploi sur ce mois et demi de fin 2014. L'impact financier pour la commune serait au maximum de 2 000€ (salaire chargé et frais de gestion).

Recrutement d'un emploi 17h hebdomadaire en complément de Mr CROCHETET de mi-novembre à fin décembre. Délibération : adopté à l'unanimité.

Autoriser le Maire à embaucher Mr Charpentier en doublons avec Mr Crochetet : adopté à l'unanimité.

❖ BILAN DOSSIERS EN COURS

Les nouveaux rythmes scolaires et les NAP - conseil d'école mardi 14/10 : hormis quelques Soucis liés aux transports scolaires pour les petits, la rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions.

Les quelques rares absences constatées en début d'année sur le mercredi matin ont très rapidement cessé.

L'inquiétude des enseignants se porte davantage sur les conditions de fonctionnement liées au transfert de compétence, mais également sur l'évolution des effectifs pour l'année 2015-2016 (classe CM surchargée à 34-35 élèves).

La déviation de Port sur Saône : modification du type d'aménagement foncier, toutes les parcelles y compris celles impactées par l'emprise sont intégrées à l'AF, il y a donc mutualisation de l'impact. Avec cette nouvelle méthode, les communes de Grattery et de Bougnon auront donc la possibilité d'intégrer la commission (inter) communale(s) de l'AF, délibération à prendre d'ici la fin de l'année.

Travaux en cours : aires de jeu (la structure sera terminée fin octobre et l'électricité fin novembre) et conduite d'eau Chenevières-Moulin-Gètes.



INFORMATIONS DIVERSES OU QUESTIONS DIVERSES

Bougnon Info : contacter Mr Biotte.

Cérémonie du 11 novembre à Bougnon 10h45 puis à Auxon 11h30 suivi du pot offert par la commune.

Actions BAL.

Courrier envoyé à Mme Card pour demander la remise en état de son mur.

Demande de devis pour une armoire frigorifique.

CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi) : dans le cadre de transfert de compétences scolaires 2 postes vont être à pourvoir sur Bougnon-Auxon pour l'entretien, à proposer à des jeunes en recherche d'emploi.

› Date du prochain CM => à définir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h45.